

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Gallargues-Le-Montueux  
Vendredi 10 octobre 2025

## Ordre du jour

1. Validation d'un nouveau membre
2. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027
3. Analyse de 2 projets pour avis d'opportunité :
  - Gestion collective de la forêt d'Aubais – Commune d'Aubais,
  - Construction des nouvelles arènes de Saint Christol – Commune d'Entre-Vignes.
4. Information sur deux projets de coopération en émergence : Gens de Bouvine et Pierre sèche en Occitanie ;
5. Retour sur le congrès LEADER France ;
6. Information sur les négociations du budget 2028-2034 de l'Union Européenne.

**Date de convocation :** 03/10/2025

**Membres en exercice :** 20 titulaires et 20 suppléants

**Membres votants :** votes exprimés 13/20 en début de séance

**La règle du double quorum est respectée :** quorum général et aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire.

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.**

### PRÉSENTS :

Collège des élus publics (5/8) : Pierre MARTINEZ, Jérôme BOISSON, Isabelle AUTIER, François GRANIER, Laurence BARDUCA-FAUQUET ;

Collège des acteurs socio-économiques (4/7) : Christian BOURDON, Gérard GALET, Robert LEFORT, Daniel PAYEN et Valérien PITARCH (1 voix) ;

Collège des citoyens et de la société civile (4/5) : Stephan JANNEZ, Christian MERCIER, Gisèle OLLIVIER, Daniel REMY.

**INVITÉ TECHNIQUE :** Guillaume GIAI MINIETTI

**ÉQUIPE DU GAL :** Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

### EXCUSÉS :

Collège des élus publics : Philippe GRAS, Thierry AGNEL, Olivier PENIN, Katy GUYOT, Francine CHALMETON, Isabelle DE MONTGOLFIER

Collège des acteurs socio-économiques : Virginie PONTILLO, Thomas KREISER, Monique BOISSEREN

Collège des citoyens et de la société civile : Claude CONSTANT.

Le président Pierre MARTINEZ salue l'ensemble des membres du GAL présents et remercie la mairie de Gallargues-le-Montueux pour la mise à disposition de la salle. Il engage le comité de programmation en rappelant l'ordre du jour et en accueillant un nouveau membre, Isabelle AUTIER.

## 1. Validation d'un nouveau membre

À la suite de sa délégation par la communauté d'agglomération Lunel Agglo, Isabelle AUTIER, vice-présidente en charge des subventions et fonds européens, prend la suite de Patrice SPEZIALE comme titulaire au collège « élus locaux » du comité de programmation LEADER. Isabelle DE MONTGOLFIER reste suppléante.

L'annexe 1 du Règlement intérieur (Composition du comité de programmation) est actualisé en conséquences.

## 2. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027

Maxime CHARLIER informe que, depuis le dernier comité de programmation du 11 juillet 2025, la maquette financière 2023-2027 a connu deux mouvements :

- +35k€ disponibles sur la FA 3 (vie sociale), à la suite de la correction d'aide réservée pour la réhabilitation des arènes de Sommières, initialement prévue à 75k€ mais ramener à 40k€ par la diminution des plafonds d'aide LEADER ;
- +12k€ sur la FA 2 (développement économique), suite à l'abandon du projet de Centre de thérapie équine de l'association ACEL.
- -23k€ FA 3 (vie sociale) et -31k€ FA 1 (cadre de vie) pour les 3 derniers projets sélectionnés (Sauvegarde du moulin de Corbière, Actions pour le développement de nouvelles pratiques d'intermodalité, BD sur le patrimoine viticole du sommiérois).

Ainsi, cela conforte le bon avancement de la programmation LEADER 2023-2027 en Vidourle Camargue avec 36 projets sélectionnés (avis d'opportunité favorable) bénéficiant de 840 759 € d'aide LEADER fléchés, soit 92 % de l'enveloppe dédiée aux projets.

Le dépôt des dossiers sur la plateforme Europac se poursuit : 29 dossiers déposés soit 655 927€.

À cela s'ajoute 150 176€ d'aides attribuées au PÉTR Vidourle Camargue pour le financement de l'animation du dispositif LEADER sur les années 2023 et 2024. Il reste 400 k€ d'enveloppe dédiée à l'animation et la gestion du programme jusqu'en 2028.

La synthèse de la maquette financière ainsi que la liste des projets sélectionnés se trouvent en annexe de ce compte rendu.

## 3. Analyse et vote de deux projets pour avis d'opportunité

Conformément au règlement intérieur du GAL, les porteurs de projets candidats à l'aide du dispositif LEADER présentent leur projet aux membres du comité de programmation pour recevoir un avis d'opportunité à constituer un dossier de demande d'aide.

## Gestion de la forêt d'Aubais en commun – Commune d'Aubais

Présentation par Antoine ROUSSEAU (2<sup>ème</sup> adjoint au maire) et Irwina MARCHAND (bénévole)

CALENDRIER : 2026-2027

### RESULTATS ATTENDUS :

- Partenariat fort entre la mairie, les Survoltés, le Collectif d'Initiatives Citoyennes et le centre social Calade afin de restaurer un écosystème forestier riche et le rendre résilient au feu.
- Structuration de la gouvernance du collectif (La Coop des communs),
- Diagnostic de biodiversité (Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie),
- 4 chantiers participatifs pour ouvrir les espaces (Citoyens + Calade + chevrère),
- Accès à la nature retrouvé pour le public qui se réapproprie son environnement,
- 10 panneaux et 1 livret de sensibilisation au patrimoine,
- 2 réunions publiques.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Diagnostic biodiversité, appui à la gestion	10 000 €	AAC ADEME	11% 11 460 €
Appui à la gouvernance, documentation	11 460 €	AAC CD du Gard	18% 20 000 €
4 chantiers participatif	68 800 €	CCRVV (non sollicité encore)	2% 2 000 €
10 panneaux et 1 livret sensibilisation, 2 réunions publiques	18 600 €	Autofinancement	27% 35 400 €
<b>Coût TOTAL</b>	<b>108 860 €</b>	<b>Aide LEADER</b>	<b>37% 40 000 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>100% 108 860 €</b>

Plafond et plancher FEADER respectés

### Remarques en séance :

Daniel REMY fait valoir son intérêt pour l'initiative et interroge la capacité d'essaimage. D'autres associations sont actives, souvent attaché à un village, et pourraient s'inspirer de cette action pilote. Pour intervenir sur les berges, la réflexion pourrait être portée auprès de l'EPTB. Jérôme BOISSON questionne la sélection des espèces pour se prémunir des incendies. L'accompagnement par le Conservatoire Naturel Régional d'Occitanie devrait répondre à cet enjeu notamment en privilégiant les feuillus. Il est précisé que le projet se focalise sur 36 hectares. Laurence BARDUCA-FAUQUET félicite les porteurs de projet qui ont obtenu le matin même l'attribution d'une subvention de 20 000€ du département du Gard, à travers l'Appel à Commun(s) du schéma de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Robert LEFORT souligne un important reste à charge pour la commune. Jérôme BOISSON attire l'attention sur les jalons juridiques nécessaires (ex : convention) pour cadrer l'intervention sur des parcelles privées.

<b>Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10</b>	Pour : 10
	Abstention : 1
Stéphane JANNEZ (Calade) et Christian MERCIER (Les Survoltés) se retirent du vote.	Contre : 0

## Construction du nouveau théâtre des arènes – Commune d’Entre-Vignes

Présentation par Jean-Jacques ESTEBAN, maire d’Entre-Vignes

CALENDRIER : 2025

### RESULTATS ATTENDUS :

- Cette construction d’arènes de 688 places évolutives en capacité et fonctions. Beaucoup d’équipement seront mutualisés avec les salles associatives. Le dossier LEADER ne retient que les investissements spécifiques à la pratique de la course camarguaise : piste, contre-piste et toril.
- La piste correspondra aux normes de la Fédération Française de Course Camarguaise.
- Le parti pris architectural réside dans la prépondérance du bois. Le chantier respecte la charte « chantier vert » et la déconstruction a été pré-étudiée. L’ajout d’ombrière et de panneaux photovoltaïques est possible.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Toril		49 840 €	Région Occitanie	15%	19 871 €
Piste et contre-piste		82 635 €	DETR	30%	39 743 €
			Autofinancement	25%	32 861 €
			Aide LEADER	30%	40 000 €
Assiette LEADER		132 475 €	TOTAL	100%	132 475 €
Cout total des arènes		1 883 500 €	<input checked="" type="checkbox"/> Plafond et plancher FEADER respectés		

### Remarques en séance :

Jérôme BOISSON souligne qu’au-delà des arènes, il s’agit d’un projet de commune global qui inclue également une esplanade et des salles associatives. Sont discutés les points de l’impact écologique et d’impact économique. En effet, les bénéfices indirects du projet (piste et toril) participent bien à ces deux enjeux sans pour autant être exemplaires.

<b>Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10</b>	Pour :	12
	Abstention :	1
	Contre :	0

## 4. Information sur deux projets de coopération en émergence

### Coopération autour de la Pierre sèche en Occitanie

Au premier semestre 2025, le PETR Albigeois et Bastides a lancé un appel pour échanger avec d'autres territoires occitans autour de projets de soutien à la filière de la pierre sèche. Forte de la démarche engagée en 2024, la CC du Pays de Sommières s'est mise en lien par l'intermédiaire du PETR Vidourle Camargue.

Rapidement rejoints par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardons, très actifs sur le sujet, les échanges ont permis de coconstruire un projet de coopération LEADER en Occitanie portant sur :

- Des échanges de pratiques et visites entre territoire, permettant de croiser les différentes approches de la Pierre sèche : économique, écologique et patrimonial ;
- Des outils communs à créer pour sensibiliser, préserver, former le patrimoine de pierre sèche ;
- Des actions d'appui aux dynamiques locale, définies par chaque territoire.

Au-delà des communes du Pays de Sommières, la pierre sèche est un patrimoine ciblé par le Pays d'Art et d'Histoire dans l'ensemble des communes de la CC Rhône-Vistre-Vidourle et les communes du Nord de Lunel Agglo.

À ce stade, le PETR Vidourle Camargue recense les volontés des acteurs locaux de participer à cette coopération, notamment à travers les « correspondants patrimoines » en lien avec Patricia CARLIER.

### Coopération autour de la Bouvine

L'Association Gens de Bouvine, créée en 2018, réunit un large collectif visant à faire reconnaître la culture camarguaise au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Après plusieurs tentatives, il apparaît que l'élevage extensif des taureaux et des chevaux constitue le cœur du savoir-faire et des pratiques à conserver.

La France ayant déposé un grand nombre de dossiers pour le Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, il est aujourd'hui requis qu'un autre pays soit associé pour faire avancer la démarche de reconnaissance.

Pour ce faire, l'association Gens de Bouvine souhaite se rapprocher du territoire italien de la Maremma dans le Sud-Ouest de la Toscane qui abrite les Butteri, des « cow-boys italiens » gardiens des races bovines et équines endémiques de la région.

Par le passé, les territoires camarguais et de la Maremma se sont déjà rencontrés (visites réciproques en 2019). Il s'agit aujourd'hui pour l'association de ranimer les liens afin de porter un projet commun de reconnaissance UNESCO.

Dans un premier temps, le PETR du Pays d'Arles apporte un soutien préparatoire au projet de coopération, afin de permettre à l'association Gens de Bouvine.

## 5. Retour sur le congrès LEADER France

Les 6 et 7 octobre s'est tenu à Bourg-en-Bresse le Congrès national des GAL organisé par la fédération LEADER France. François GRANIER, accompagné d'Aude FAYE, sont allés à cette rencontre pour échanger avec les membres des GAL de toute la France. Bien que les actualités montrent encore des incertitudes quant à l'avenir de LEADER, François GRANIER témoigne de l'intérêt à participer aux débats nationaux du réseau LEADER. Il recommande aux membres de s'y rendre au moins une fois pendant la période de programmation.

## 6. Information sur les négociations du budget 2028-2034 de l'Union Européenne

La Commission européenne a présenté le 16 juillet 2025 sa proposition relative à un Cadre Financier Pluriannuel (CFP) dont le budget s'élève à près de 2 000 milliards d'euros pour les sept années de la programmation européenne 2028-2034.

*Le **cadre financier pluriannuel** est adopté tous les sept ans. Sur proposition de la Commission, le Conseil de l'Union européenne adopte le budget pluriannuel à l'unanimité, après un vote d'approbation du Parlement européen (qui peut donc l'approuver ou le rejeter, sans pouvoir le modifier).*

La proposition de la Commission, prévoit la restructuration des fonds européens, à travers la fusion d'une cinquantaine de programmes dans un fonds unique : **Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, l'agriculture et les zones rurales, la pêche et les zones maritimes, la prospérité et la sécurité.**

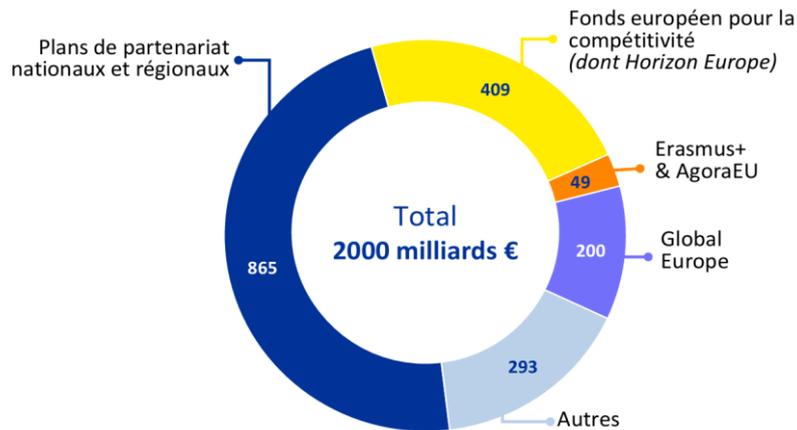
Ce dernier sera encadré par des **Plans de partenariat nationaux et régionaux** (PPNR) avec chaque état membre.

En parallèle, il est prévu la création d'un nouveau Fonds européen pour la compétitivité s'axant sur les thématiques suivantes : Transition propre, décarbonation / Numérique / Santé, biotechnologies, agriculture et bioéconomie / Défense et espace.

Concernant le LEADER et plus globalement l'approche DLAL (Développement Local mené par les Acteurs Locaux) :

- **Le LEADER et DLAL sont prévus** par les articles 76 et 77 dans la proposition de la Commission ;
- **Des propositions de simplification** : options de coûts simplifiées, forfait aides < 20 000 €, forfait aides création d'entreprises rurales non-agricole < 100 000 € ;
- **Le dispositif LEADER est optionnel**, à la discrétion de chaque PPNR
- **Aucune enveloppe n'est fléchée**, contrairement aux 5% du FEADER obligatoires sur l'actuelle programmation.

La première proposition de la Commission prévoit les équilibres suivants entre les fonds :



Vous trouverez ci-après une note d'information à ce sujet, proposée par le centre EUROPE DIRECTE Pyrénées Occitanie : [2028\\_2034\\_CFP\\_20250723](#)

Une **pétition** a été mise en ligne par ELARD (réseau européen des GAL) intitulée « **Un avenir meilleur pour l'Europe rurale - Faire de LEADER, un pilier du développement de l'UE** » et est disponible via le lien suivant :

[https://elard.eu/petition\\_fr/#signform](https://elard.eu/petition_fr/#signform)

## 7. Points divers

### Verrerie de Vergèze

Valérien Pitarch partage une information au sujet de la verrerie de Vergèze menacées de fermeture et dont le four à été éteint de façon anticipée. Une manifestation est prévue jeudi 16 octobre devant la préfecture du Gard.

### Evènement

Les membres du GAL sont invités à la **semaine de l'agriculture et de l'alimentation durables** organisée par le PETR Vidourle Camargue du 13 au 18 octobre : [www.petr-vidourlecamargue.fr/semaine-de-lagriculture](http://www.petr-vidourlecamargue.fr/semaine-de-lagriculture)

### Calendrier 2025 des rencontres de Comité de programmation :

- Vendredi 5 décembre à 14h (lieu à définir) ;

Un comité technique préparatoire se tiendra le mardi 18 novembre de 9h30 à 12h à Aimargues.

Compte-rendu rédigé le 13/10/2025 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

## Annexe 1 : Synthèse de la maquette au 01/10/2025

### Gal Vidourle Camargue Maquette financière au 01/10/2025

Synthèse de la maquette financière LEADER												
Fiche-action	Enveloppe LEADER	Projets sélectionnés	%	dont DA Europac	%	LEADER programmé	%	Acompte payés	DP Europac	Dossiers soldés	%	Enveloppe disponible
FA_1 Cadre de vie	205 000 €	201 138 €	98%	161 138 €	79%	- €	0%	- €	- €	- €	0%	3 862 €
FA_2 Dév éco	405 000 €	432 035 €	107%	349 903 €	86%	- €	0%	- €	- €	- €	0%	27 035 €
FA_3 Vie sociale	305 000 €	207 586 €	68%	144 886 €	48%	- €	0%	- €	- €	- €	0%	97 414 €
<b>Total hors anim et coopé</b>	<b>915 000 €</b>	<b>840 759 €</b>	<b>92%</b>	<b>655 927 €</b>	<b>72%</b>	<b>- €</b>	<b>0%</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0%</b>	<b>74 241 €</b>
C Coopération	31 491 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	- €	- €	0%	31 491 €
A Animation	550 000 €	- €	0%	- €	0%	150 176 €	27%	- €	- €	- €	0%	399 824 €
<b>Total</b>	<b>1 496 491 €</b>	<b>840 759 €</b>	<b>56%</b>	<b>655 927 €</b>	<b>44%</b>	<b>150 176 €</b>	<b>10%</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0%</b>	<b>505 556 €</b>

## Annexe 2 : Projets sélectionnés au 01/10/2025

Numéro EuroPAC	FA	Objectif opérationnel	Nom du bénéficiaire	Intitulé de l'opération réalisée	Type de porteur	Montant LEADER	Statut	Date changement statut
LEADM-23A-000014	FA_1	Obj_1.1	CIVAM Vidourle - Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural	Organisation des journées "Énergies positives, faites des habitats à énergies douces"	Association	12 372 €	Déposé	16/09/2024
LEADM-23A-000090	FA_1	Obj_1.4	Objectif Bike	Création d'un magasin de vélo à Vauvert	Entreprise	12 991 €	Déposé	24/10/2024
LEADM-23A-000055	FA_1	Obj_1.2	SAS Pellets dorés	Fabrication de pellets à base de paille de riz et palettes recyclées	Entreprise	20 000 €	Déposé	08/10/2024
LEADM-23A-000213	FA_1	Obj_1.4	Syndicat mixte de la Camargue Gardoise	Étude de faisabilité d'aménagements cyclables en Camargue Gardoise	Collectivité	15 000 €	Déposé	06/01/2025
LEADM-23A-000321	FA_1	Obj_1.3	Commune de Calvisson	Renfort structurel de la maison des sports pour la production photovoltaïque	Collectivité	14 805 €	Déposé	02/01/2025
LEADM-23A-000368	FA_1	Obj_1.4	Commune de Vauvert	Mise en œuvre du plan vélo de Vauvert	Collectivité	40 000 €	Déposé	09/01/2025
LEADM-23A-000814	FA_1	Obj_1.4	Communauté de Communes Terre de Camargue	Étude de faisabilité de solutions de mobilité durables	Collectivité	15 000 €	Déposé	12/05/2025
23	FA_1	Obj_1.4	Commune d'Aigues-Mortes	Aménagement d'une aire de services pour vélo	Collectivité	40 000 €	Sélectionné	16/05/2025
LEADM-23A-000971	FA_1	Obj_1.4	Lunel Agglo	Actions pour le développement de nouvelles pratiques d'intermodalité	Collectivité	30 970 €	Déposé	01/07/2025
<b>Fiche Action 1 - Cadre de vie</b>						<b>201 138 €</b>		
LEADM-23A-000036	FA_2	Obj_2.4	RD Factory	Création d'un espace de travail collaboratif "Les bureaux du qual"	Entreprise	9 903 €	Déposé	29/11/2024
D	FA_2	Obj_2.3	Association ACEL - Aventure au cœur de la Camargue	Création d'un centre d'équithérapie associatif valorisant la race Camargue	Association		Abandonné	10/10/2025
LEADM-23A-000168	FA_2	Obj_2.5	Mission locale Petite Camargue	Dispositif d'accueil innovant pour les jeunes à Vauvert	Association	40 000 €	Déposé	21/11/2024
LEADM-23A-000361	FA_2	Obj_2.2	Commune de Vergèze	Aménagement des lacs de Vergèze en base de loisirs	Collectivité	40 000 €	Déposé	09/01/2025
LEADM-23A-000253	FA_2	Obj_2.2	Communauté de communes Pays de Sommières	Aménagement d'une aire de stationnement et services pour camping-car	Collectivité	40 000 €	Déposé	08/01/2025
12	FA_2	Obj_2.4	SPL Le Grau-Du-Roi Développement	Création du tiers lieu Le SANA	Entreprise	37 559 €	Sélectionné	28/06/2024
LEADM-23A-000078	FA_2	Obj_2.1	PETR Vidourle Camargue	Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial (PAT)	Collectivité	40 000 €	Déposé	18/10/2024
LEADM-23A-000502	FA_2	Obj_2.5	Association Peuple et Culture Gard	Rénovation des locaux de l'école ETRÉ	Association	40 000 €	Déposé	30/01/2025
LEADM-23A-000211	FA_2	Obj_2.2	Calamel Traiteur	Développement des Cannelés Camarguais	Entreprise	20 000 €	Déposé	05/12/2024
B	FA_2	Obj_2.5	Association EDA	Chantier de formation expérimental La Fabrique	Association		Rejeté	11/10/2024
LEADM-23A-000032	FA_2	Obj_2.2	PETR Vidourle Camargue	Création de la mission Oenotourisme	Collectivité	40 000 €	Déposé	27/09/2024
LEADM-23A-000970	FA_2	Obj_2.1	Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle	Équipement de la nouvelle cuisine intercommunale d'Aigues-Vives	Collectivité	40 000 €	Déposé	04/07/2025
LEADM-23A-000955	FA_2	Obj_2.1	Commune de Lunel-Viel	Équipement de la nouvelle cuisine municipale	Collectivité	40 000 €	Déposé	07/07/2025
19	FA_2	Obj_2.1	Commune de Souvignargues	Aménagement d'un jardin partagé	Collectivité	28 800 €	Sélectionné	13/12/2024
21	FA_2	Obj_2.3	Fantin Buisson	Sellerie équestre à Codognan	Entreprise	15 773 €	Sélectionné	07/03/2025
<b>Fiche Action 2 - Développement économique</b>						<b>432 035 €</b>		
LEADM-23A-000009	FA_3	Obj_3.2	Association Les amis de Jean Hugo	Préfiguration du Chemin Hugo	Association	7 567 €	Déposé	10/09/2024
LEADM-23A-000623	FA_3	Obj_3.2	L'expression est multiple	Première édition du projet culturel "D'Histoires Multiples"	Association	6 138 €	Déposé	07/03/2025
LEADM-23A-000059	FA_3	Obj_3.3	Commune Le Cailar	Réhabilitation des arènes de la Glacière	Collectivité	20 112 €	Déposé	10/10/2024
LEADM-23A-000620	FA_3	Obj_3.3	Communauté de communes Pays de Sommières	Inventaire du patrimoine de pierre sèche en Pays de Sommières	Collectivité	23 421 €	Déposé	20/03/2025
C	FA_3	Obj_3.4	Association Alter'éco 30	Structuration du tiers-lieu Échovert à Vauvert	Association		Abandonné	03/05/2024
7	FA_3	Obj_3.3	Commune de Sommières	Rénovation des arènes de Sommières	Collectivité	40 000 €	Sélectionné	03/05/2024
A	FA_3	Obj_3.2	Cie Artes Mundi	Projet culturel Millenium Klima 2	Association		Rejeté	03/05/2024
LEADM-23A-000185	FA_3	Obj_3.4	Association collégiale LE VIVIER Tiers-lieu d'Aubais	Aménagement d'un tiers-lieu citoyen "Le Vivier" à Aubais	Association	11 022 €	Déposé	09/01/2025
LEADM-23A-000131	FA_3	Obj_3.1	Angelo Rodriguez	Ouverture d'un café/restauration rapide à Combas	Entreprise	4 911 €	Déposé	12/11/2024
LEADM-23A-000305	FA_3	Obj_3.1	Alice LIEVIN	Reprise du commerce Lou Pesco Loco à Salinelles	Entreprise	20 000 €	Déposé	09/01/2025
LEADM-23A-000155	FA_3	Obj_3.3	Communauté d'Agglomération de Lunel	Restauration des objets issus des fouilles d'Ambrussum	Collectivité	14 598 €	Déposé	29/11/2024
LEADM-23A-000066	FA_3	Obj_3.3	Commune de Beauvoisin	Rénovation de la piste des arènes	Collectivité	20 000 €	Déposé	14/11/2024
LEADM-23A-000747	FA_3	Obj_3.4	SCIC Comptoir Junasol	Salle coopérative du Comptoir Junasol	Entreprise	1 605 €	Déposé	07/04/2025
LEADM-23A-000936	FA_3	Obj_3.3	Commune de Calvisson	Conservation de la collection de la Maison du Boutis	Collectivité	15 512 €	Déposé	16/06/2025
24	FA_3	Obj_3.3	Commune de Junas	Sauvegarde du moulin de Corbière	Collectivité	10 800 €	Sélectionné	11/07/2025
25	FA_3	Obj_3.3	Syndicat AOP Languedoc Sommières	BD sur le patrimoine viticole du sommiérois	Entreprise	11 900 €	Sélectionné	11/07/2025
<b>Fiche Action 3 - Cohésion sociétale</b>						<b>207 586 €</b>		
LEADA-23B-000026	A		PETR Vidourle Camargue	Animation 2023-2024	Collectivité	150 176 €	Programmé	16/05/2025
<b>Fiche Action - Animation</b>						<b>150 176 €</b>		
<b>TOTAL MAQUETTE DÉTAILLÉE</b>						<b>990 935,29 €</b>		